

# Le **TRI** c'est aussi en déchèterie !

A partir du 27 avril 2020, les 4 déchèteries d'Annonay Rhône Agglo rouvrent aux habitants du territoire aux horaires habituels. Afin de fluidifier les dépôts et d'assurer la sécurité de tous, l'accès est soumis à une prise de rendez-vous obligatoire 48h à l'avance pour les particuliers via la plateforme de réservation [www.synbird.com](http://www.synbird.com) et limité à un passage par semaine.

## MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

1. Prendre rendez-vous en ligne sur [www.synbird.com](http://www.synbird.com) au moins 48h à l'avance
2. Respecter le créneau horaire réservé
3. Adopter les gestes barrière et avoir une attestation dérogatoire de déplacement en règle (cocher la case première nécessité)
4. Être autonome dans son déchargement prévoir le matériel nécessaire (pelle, fourche, balai...)
5. Déchets acceptés ; déchets verts, gravats, cartons, tout-venant, bois et ferraille



Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, il est également possible de s'inscrire au 04 75 67 97 93